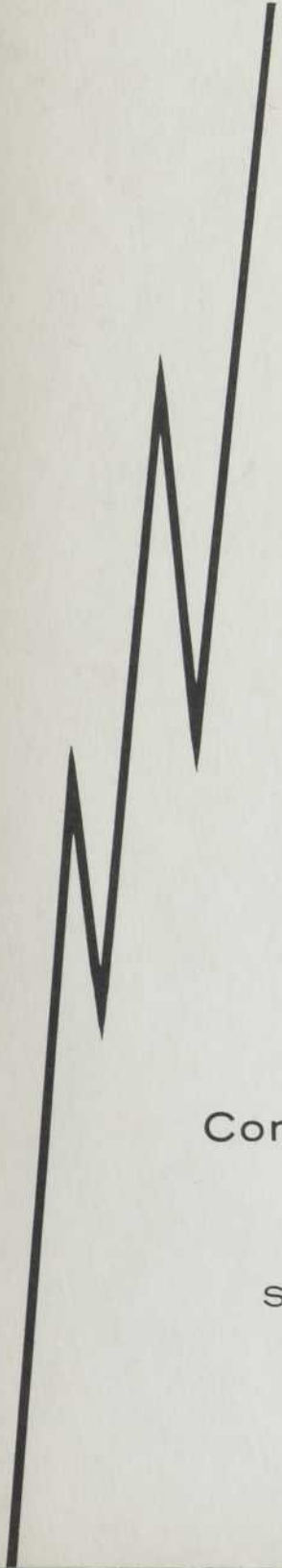


OFF  
A11 87  
C763



CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE  
DU QUÉBEC

1956 – 1970

Conseil d'orientation économique du Québec

Septembre 1965



Bibliothèque Nationale du Québec

1777  
1778  
1779  
1780  
1781  
1782  
1783  
1784  
1785  
1786  
1787  
1788  
1789  
1790  
1791  
1792  
1793  
1794  
1795  
1796  
1797  
1798  
1799  
1800

CONSEIL D'ORIENTATION ECONOMIQUE DU QUEBEC

CROISSANCE ECONOMIQUE DU QUEBEC

1956 - 1970

Septembre 1965



CONSEIL D'ORIENTATION ECONOMIQUE DU QUEBEC

Le premier exposé annuel du Conseil économique du Canada intitulé "Subjettifs économiques du Canada pour 1970" constitue un effort original d'analyse quantitative globale des perspectives économiques canadiennes à moyen terme.

Son objet est simple: à partir d'une identification claire des problèmes majeurs auxquels le Canada devra faire face dans un proche avenir, présenter des objectifs de

APPLICATION AU QUEBEC

DES PROJECTIONS DE CROISSANCE

PROPOSEES PAR LE

CONSEIL ECONOMIQUE DU CANADA

DANS SON EXPOSE ANNUEL DE DECEMBRE 1964

Le premier d'une série résultant de travaux effectués à ce jour... à un niveau de généralisation élevé. Ainsi, quand il s'agit de chiffrer la production projetée d'un secteur... de quantifier les dépenses qui seront faites par les gouvernements économiques en 1970, le C.E.C. (1) s'est d'abord intéressé aux grands ensembles, aux quantités globales... qu'elles apparaissent dans nos comptes nationaux sous forme

Septembre 1965

(1) Conseil économique du Canada

Le premier exposé annuel du Conseil économique du Canada intitulé "Objectifs économiques du Canada pour 1970" constitue un effort original d'analyse quantitative globale des perspectives économiques canadiennes à moyen terme.

Son objet est simple: à partir d'une identification claire des problèmes majeurs auxquels le Canada devra faire face dans un proche avenir, formuler des objectifs de croissance à l'usage d'une politique économique active et clairvoyante.

Par sa méthode, et aussi parce qu'elle est la première d'une série résultant de travaux appelés à se poursuivre d'année en année, cette étude se situe délibérément à un niveau de généralisation élevé. Ainsi, quand il s'agit de chiffrer la production projetée d'un secteur donné ou encore de quantifier les dépenses qui seront faites par les divers agents économiques en 1970, le C.E.C. (1) s'en tient généralement aux grands ensembles, aux quantités globales telles qu'elles apparaissent dans nos comptes nationaux sous forme

---

(1) Conseil économique du Canada

d'"agrégats": produit national brut, consommation privée de biens durables, investissements privés en machinerie et en équipement, etc. De même, dans toute la partie de l'étude qui a trait aux moyens d'exécution, le C.E.C. se limite le plus souvent à des déclarations de principe sans aborder la prescription détaillée des mesures spécifiques de politique économique nécessaires à la poursuite des objectifs de croissance proposés. Enfin, dans l'ensemble des calculs qui ont été préparés par le C.E.C. - et ils sont fort nombreux - le Canada est considéré comme une entité statistique unique; il n'existe aucune ventilation des données chiffrées sur une base provinciale: les parties sont fondues dans le tout.

Partant de ces considérations et afin de tirer le meilleur parti possible des constatations et des conclusions générales contenues dans le rapport du C.E.C., nous avons tenté, dans l'étude qui suit, une transposition de la croissance projetée du Canada sur le plan de la province de Québec.

(1) En termes généraux, le taux de croissance dans économie quelconque peut s'exprimer par la relation simple suivante:

$$\frac{Y_2 - Y_1}{Y_1} = \frac{Y_2}{Y_1} - 1$$

où Y représente le produit national, l'emploi, la productivité et la part de tout ce qui est considéré,

L'analyse de la croissance de l'économie du Québec pour la période allant de 1963 à 1970 se fera en fonction de deux taux: (1)

- a) le taux de croissance annuel moyen de l'emploi;
- b) le taux de croissance annuel moyen de la production par personne employée.

Dans une première partie, nous tenterons de dégager une estimation du niveau optimum de la production québécoise en 1970 par le recours systématique aux postulats implicites et aux hypothèses de travail utilisés par le C.E.C.

La régionalisation - bien que hâtive et souvent grossière - des résultats obtenus par le C.E.C. pour l'ensemble du Canada, fondée sur des prévisions démographiques propres au Québec, nous a conduit à la projection d'un taux de croissance de la production éminemment souhaitable certes, mais par trop

---

(1) En termes généraux, le taux de croissance d'une économie quelconque peut s'exprimer par la relation simple suivante:

$$\frac{dY}{dt} = \frac{dL}{dt} \times \frac{dP}{dt}$$

où Y représente le produit national, L l'emploi, P la productivité et t la période de temps considérée.

utopique pour pouvoir être retenu à titre d'objectif réaliste, compte tenu de ce que nous savons du contexte actuel de l'économie québécoise.

Aussi, dans une seconde partie, sans apporter aucune modification à l'approche générale utilisée dans la détermination de la croissance globale de la production, nous nous attacherons à discuter les diverses options tant qualitatives que quantitatives assumées dans le cas du Canada, à remettre en question leur plausibilité dans le cas du Québec, à redéfinir enfin de nouvelles hypothèses relatives à l'immigration, au chômage et au choix d'un taux de productivité qui soient compatibles avec une vision plus probabiliste de l'avenir.

Ce qui nous attend en 1970 doit être le résultat d'une conciliation du "souhaitable" avec le "possible". (1)

---

(1) Il va de soi que les taux de croissance auxquels nous aboutissons pour l'économie du Québec ne sauraient être interprétés qu'en tant qu'ordres de grandeur. Il s'agit bien ici d'indication et non de prévision, tout l'aspect relatif à la demande (de travail, de capitaux...) étant délibérément laissé de côté. De plus, une connaissance plus précise des investissements futurs, privés et publics, nous permettra d'effectuer dans une étape ultérieure quelques-unes des nombreuses corrections supplémentaires qui s'imposent.

## PARTIE I

TAUX DE CROISSANCE DE L'ECONOMIE QUEBECOISE DE 1963 À 1970,  
 PROJETE À PARTIR DES HYPOTHESES DE TRAVAIL RETENUES PAR LE  
 CONSEIL ECONOMIQUE DU CANADA

A ce titre, nous analyserons successivement l'emploi et la productivité, les deux termes constitutifs de notre fonction de production.

I.- LES PROJECTIONS DE POPULATION, DE MAIN-D'OEUVRE ET D'EMPLOI  
 POUR 1970

A) La population totale

Les projections de la population aborigène de 14 ans et plus, distinguée selon le sexe, qui sont présentées dans le tableau II (p. 8), ont été établies par le ministère de l'Industrie et du Commerce et sont fondées sur une hypothèse migratoire nulle.

Les projections du C.E.C. en matière d'immigration annuelle nette s'établissent comme suit pour la période allant de 1965 à 1970, pour l'ensemble du Canada:

Immigration annuelle brute	125,000	soit (5/5)
Emigration annuelle brute	75,000	3/5
Immigration annuelle nette	50,000	2/5 (5/5)
Immigration annuelle active nette	30,000	3/5

Sachant que l'immigration annuelle brute au Québec correspond en gros depuis quelques années au quart de l'immigration totale canadienne, et assumant, dans le cas du Québec, une émigration brute moins forte que dans le cas du Canada - on peut admettre à bon droit que la différence ethnique et linguistique freine quelque peu l'émigration québécoise vers les Etats-Unis - la projection de la population immigrante québécoise peut s'inscrire ainsi: (1)

Immigration annuelle brute	31,000	soit	(5/5)
Emigration annuelle brute	12,500		2/5
Immigration annuelle nette	18,500		3/5 (5/5)
Immigration annuelle active nette	11,000		3/5

Par référence aux tendances récentes, nous avons assumé en outre une légère supériorité numérique des immigrants de sexe masculin sur ceux de sexe féminin.

#### B) La population civile

Les projections du C.E.C. étant fondées sur la population "civile" seule (à savoir la population totale nette des forces armées, des pensionnaires des institutions et des Indiens en réserve), nous avons effectué un ajustement des projections de la population totale afin de ramener nos données à une base identique.

---

(1) Nous avons été tenu d'inclure dans nos projections une hypothèse migratoire positive. En effet, le calcul du taux d'activité de la population québécoise projetée (dont le détail apparaît plus loin) repose sur un taux historique allant de 1956 à 1963, lequel tient compte implicitement de l'immigration nette dont le Québec a été réellement l'objet au cours de cette même période.

Le rapport de la population civile âgée de 14 ans et plus à la population totale âgée de 14 ans et plus s'établissait comme suit de 1956 à 1964 pour le Québec:

TABLEAU I POPULATION CIVILE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE, AGÉE DE 14 ANS ET PLUS, QUÉBEC, DE 1956 A 1964

Années	Hommes	Femmes
1956	97.66	98.34
1957	97.72	98.50
1958	97.77	98.72
1959	97.23	98.57
1960	97.28	98.60
1961	97.28	97.96
1962	97.18	97.79
1963	97.19	97.95
1964	97.42	98.05
Moyenne de 1956 à 1964	97.4	98.3

Source: Recensement du Canada, 1961 et Annuaire du Canada, B.F.S., Ottawa.

Aucune tendance définie à la hausse ou à la baisse n'apparaît dans les deux séries statistiques ci-dessus; nous avons donc utilisé leurs moyennes respectives dans notre projection de population civile âgée de 14 ans et plus (immigration comprise) de 1965 à 1970, telle qu'elle est présentée dans le tableau II situé à la page suivante.

### C) La main-d'oeuvre civile

Le passage de la notion de population civile à celle de main-d'oeuvre civile, bien qu'aisée à saisir sur le plan conceptuel, demande ici une explication détaillée en raison des corrections que nous avons été amené à faire.

TABLEAU II POPULATION TOTALE ET POPULATION CIVILE, PAR SEXE, REELLE ET PROJETEE, QUEBEC DE 1956 A 1970  
(Population âgée de 14 ans et plus en milliers de personnes)

Années	Population aborigène		Immigration nette		Population totale		Population civile	
	H	F	H	F	H	F	H	F
1956					1536	1565	1500	1539
1957					1579	1603	1543	1579
1958					1617	1639	1581	1618
1959					1658	1677	1612	1653
1960					1695	1714	1649	1690
1961					1734	1767	1687	1731
1962					1776	1813	1726	1773
1963					1818	1856	1767	1818
1964					1859	1899	1811	1862
1965	1897	1939	6	5	1903	1944	1854	1911
1966	1939	1983	6	5	1945	1988	1894	1954
1967	1982	2028	6	5	1988	2033	1936	1998
1968	2026	2074	6	5	2032	2079	1979	2044
1969	2071	2120	6	5	2077	2125	2023	2089
1970	2116	2168	6	5	2122	2173	2067	2136

Note: Les données relatives à la population aborigène et immigrante nette antérieures à l'année 1965 ne sont pas disponibles.

Source: Population aborigène: projections démographiques établies par le ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec (1965 à 1976).

Immigration nette: nos propres évaluations.

Population totale et civile: Recensement du Canada, 1961 (92-543) et estimations intercensales au 1er juin (91-201) B.F.S., Ottawa.

a) Les données historiques

Les statistiques fédérales relatives à la main-d'oeuvre sont colligées sur la base de la main-d'oeuvre civile âgée de 14 ans et plus. Or, l'âge d'accès au travail dans la province de Québec a été fixé depuis juillet 1962 à 15 ans. (1). Nous avons donc modifié les données fédérales pour les rapporter sur la base de la main-d'oeuvre civile âgée de 15 ans et plus, après déduction de la main-d'oeuvre civile âgée de 14 ans et plus.

Le détail de nos calculs apparaît dans les tableaux III et IV qui suivent.

1.- Evaluation de la main-d'oeuvre civile de 14 ans

TABLEAU III POPULATION CIVILE ET SCOLARISEE, MAIN-D'OEUVRE CIVILE, A L'AGE DE 14 ANS, QUEBEC, DE 1956 A 1961 (en milliers de personnes)

Années	Population civile		Population scolarisée		Main-d'oeuvre civile	
	H	F	H	F	H	F
1956	43	50	36*	29*	7*	21*
1957	45	51	38*	32*	7*	19*
1958	47	51	39	35	8	16
1959	49	52	41	38	8	14
1960	52	52	46	41	6	11
1961	54	52	51	47	3	5

\*Estimations

Note: Les évaluations de la main-d'oeuvre civile de 14 ans (3<sup>e</sup> colonne) sont résiduelles; obtenues par différence entre la population civile et la population scolarisée, elles représentent plus exactement la population civile non scolarisée de 14 ans. Ceci explique sans doute le chiffre relativement élevé des femmes de cet âge que nous incluons dans la main-d'oeuvre. Cette surestimation, négligeable en valeur absolue, n'affecte que les premières années considérées.

Source: Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, 1958 à 1961, Québec.

(1) Cf. Loi 9-10 Eliz. II, Chap. 29, art. 8-9-10-11.

## 2.- Evaluation de la main-d'oeuvre civile âgée de 15 ans et plus

La main-d'oeuvre civile âgée de 15 ans et plus est obtenue par différence entre la main-d'oeuvre civile âgée de 14 ans et plus, données fournies par le B.F.S., et la main-d'oeuvre civile âgée de 14 ans, telle qu'elle a été évaluée au tableau III précédent.

TABLEAU IV MAIN-D'OEUVRE CIVILE, QUEBEC,  
DE 1956 A 1964  
(en milliers de personnes)

Années	Main-d'oeuvre civile âgée de 14 ans et plus		Main-d'oeuvre civile âgée de 14 ans		Main-d'oeuvre civile âgée de 15 ans et plus	
	H	F	H	F	H	F
1956	1261	353	7*	21*	1254	332
1957	1295	380	7*	19*	1288	361
1958	1315	416	8	16	1307	400
1959	1323	429	8	14	1315	415
1960	1347	450	6	11	1341	439
1961	1351	461	3	5	1348	456
1962	1367	475	0	0	1367	475
1963	1386	506	0	0	1386	506
1964	1415	523	0	0	1415	523

\*Estimations. Les statistiques disponibles ne nous ont pas permis de remonter à une date antérieure à 1958.

Source: La main-d'oeuvre (71-001) B.F.S. et tableau III.

## 3.- Evaluation du taux d'activité

Par taux d'activité, on entend le rapport qui existe entre la main-d'oeuvre civile et la population civile.

Le rapport trouvé, tel qu'il apparaît dans le tableau V ci-dessous, est fictif puisqu'il est constitué, quant à son numérateur, par la main-d'oeuvre civile âgée de 15 ans et plus et, quant à son dénominateur, par la population civile âgée de 14 ans et plus.

En raison des disponibilités statistiques, cette "fiction" sera maintenue lorsque nous en viendrons à projeter le taux d'activité trouvé sur des bases identiques de 1965 à 1970 (cf. plus loin tableau VI). Elle ne repose donc pas sur une erreur et elle a l'avantage de tenir compte des changements intervenus depuis peu dans le taux d'activité des Québécois.

TABLEAU V EVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITE,  
QUEBEC, DE 1956 A 1964

Années	Population civile âgée de 14 ans et plus (000)		Main-d'oeuvre civile âgée de 15 ans et plus (000)		Taux d'activité (%)	
	H	F	H	F	H	F
1956	1500	1539	1254	332	83.6	21.6
1957	1543	1579	1288	361	83.5	22.9
1958	1581	1618	1307	400	82.7	24.7
1959	1612	1653	1315	415	81.6	25.1
1960	1649	1690	1341	439	81.3	26.0
1961	1687	1731	1348	456	79.9	26.3
1962	1726	1773	1367	475	79.2	26.8
1963	1767	1818	1386	506	78.4	27.8
1964	1811	1862	1415	523	78.1	28.1

Source: Tableaux II et IV

b) Projection de la main-d'oeuvre civile de 1965 à 1970

L'observation des deux séries ci-dessus, relatives au taux d'activité de la population québécoise, permet de conclure à deux tendances nettement définies quant à leur évolution depuis 1956. Le taux d'activité de la population de sexe masculin tend à décroître régulièrement (en moyenne de 0.7% par an sur toute la période observée), principalement en raison de l'allongement des années de scolarité et d'étude; le taux d'activité de la population féminine dénote un mouvement tout aussi régulier mais opposé (en hausse moyenne annuelle de 0.8%), résultat de la participation accrue de la femme au travail.

La constatation de la régularité de ces deux mouvements nous autorise à projeter la tendance observée pour les cinq prochaines années, après calcul des coefficients de corrélation et des équations de régression relatifs aux mouvements liés de la population civile âgée de 14 ans et plus et de la main-d'oeuvre de 15 ans et plus, dans le cas des hommes et dans le cas des femmes séparément.

Ces calculs se résument ainsi:

	H		F
r=	0.9939		0.9929
y=	0.4789x + 543.9990		0.57851x - 546.9775

où r représente le coefficient de corrélation

y représente la droite de régression.

Les données calculées de 1965 à 1970 apparaissent dans le tableau VI ci-dessous.

TABLEAU VI PROJECTION DE LA POPULATION TOTALE, CIVILE ET DE LA MAIN-D'OEUVRE CIVILE, QUEBEC, DE 1965 A 1970 (en milliers de personnes)

Années	Population totale âgée de 14 ans et plus		Population civile âgée de 14 ans et plus		Main-d'oeuvre civile âgée de 15 ans et plus		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	
1965	1903	1944	1854	1911	1432	558	1990
1966	1945	1988	1894	1954	1451	583	2034
1967	1988	2033	1936	1998	1471	609	2080
1968	2032	2079	1979	2044	1492	635	2127
1969	2077	2125	2023	2089	1513	661	2174
1970	2122	2173	2067	2136	1534	689	2223

c) Projection de l'emploi de 1965 à 1970

Compte tenu de l'hypothèse de chômage retenue par le C.E.C. et fixée à 3% de la main-d'oeuvre civile, on obtient immédiatement une projection de l'emploi annuel par sexe pour la période.

Il est à noter que seules les colonnes indiquant le total de l'emploi et le total du chômage sont significatives. En effet, la réalité des faits observés n'endosse pas l'hypothèse que nous avons retenue ici relativement à la répartition égalitaire du chômage entre l'un et l'autre sexe de travailleurs.

TABLEAU VII PROJECTIONS\* DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE  
PAR SEXE,  
QUEBEC, DE 1965 A 1970  
(en milliers de personnes)

Années	Emploi			Chômage		
	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL
1965	1389	541	1930	43	17	60
1966	1407	565	1972	44	17	61
1967	1427	591	2018	44	18	62
1968	1447	616	2063	45	19	64
1969	1468	641	2109	45	20	65
1970	1488	668	2156	46	21	67

\* Calculées sur la base suivante: emploi 97%, chômage 3%.

## II.- PROJECTION DES TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITE, DE L'EMPLOI ET DE LA PRODUCTION

### A) Le taux de croissance de la productivité

Nous résumerons brièvement les conclusions du rapport du C.E.C. relativement à l'évolution de la productivité jusqu'en 1970.

Deux mesures de la productivité globale y sont proposées: la première concerne la production par homme-heure et tient compte d'une diminution prévue de la durée du travail hebdomadaire; la seconde a trait à la production par personne employée. Dans l'un et l'autre cas, la notion de production

est identifiée à celle de produit intérieur brut au coût des facteurs (1). (Gross domestic product at factor cost).

Nous ne retiendrons dans le cas du Québec que la seule mesure afférente à la production par personne employée, en raison des disponibilités statistiques beaucoup plus restreintes dont nous sommes pourvus. A ce titre, les objectifs fixés pour le Canada par le C.E.C. se résument ainsi:

TABLEAU VIII PRODUCTION PAR PERSONNE EMPLOYÉE, CANADA  
(Changement annuel moyen en pourcentage)

Années	Taux réel	Taux potentiel
1946-1956	3.2	2.8
1956-1963	1.0	1.9
1963-1970	(2.4)	1.9

Source: Premier exposé annuel du C.E.C., tableau 13, p. 45.

Le taux de croissance réel prévu pour la période allant de 1963 à 1970 est de 2.4% par an en moyenne. Ce chiffre indique le changement requis pour passer du chiffre observé en 1963 au chiffre du potentiel en 1970. Ce taux se présente comme un taux de rattrapage, car la tendance de longue durée du potentiel de productivité (de 1928 à 1956) est de 1.9% par an également. En raison de la faible croissance observée du taux réel de 1956 à 1963 (1.0%), le retour au potentiel (1.9%) exigera une croissance d'autant plus vive du taux réel (2.4%) de 1963 à

(1) Le produit intérieur brut au coût des facteurs est égal au produit national brut au prix du marché, après déduction des impôts indirects nets des subventions et après déduction des revenus nets reçus des non-résidents (i.e. une fois déduits les revenus payés aux non-résidents).

1970. Le retour au potentiel (de productivité comme d'emploi) est un des postulats majeurs de l'étude du C.E.C.

Nous adoptons dans cette première partie le taux de croissance proposé sans modification, soit 2.4%.

#### B) Le taux de croissance de l'emploi

En 1963, le nombre d'emplois moyens annuels au Québec s'établissait à 1,750,000. En 1970, nous avons vu (tableau VII) qu'il sera de l'ordre de 2,156,000. En sept (7) ans, la création de 400,000 emplois nouveaux au Québec (soit environ 58,000 emplois par an) représente un taux de croissance annuel moyen de 3.0% (1).

#### C) Le taux de croissance de la production

Nous retrouvons, à ce point, notre fonction de production finale dont les deux facteurs d'emploi et de productivité sont maintenant déterminés.

On constatera en définitive que:

- a) Les taux de croissance de l'emploi au Canada et au Québec sont identiques (3%);
- b) Les taux de croissance de la productivité sont identiques, par hypothèse (2.4%);
- c) Les taux de croissance du produit national canadien et québécois sont, par voie de conséquence, identiques aussi (5.5%).

---

(1) On notera, en se reportant au tableau XIV ci-après, que ce taux est nettement plus élevé que pour la période allant de 1956 à 1963 pendant laquelle la croissance annuelle moyenne de l'emploi n'a été que de 1.9%.

## PARTIE II

DISCUSSION ET CHOIX DE NOUVELLES HYPOTHESES  
RELATIVES A LA CROISSANCE PROJETEE  
DE L'ECONOMIE DU QUEBEC

---

Nous analyserons successivement l'hypothèse relative à l'immigration, celle qui a trait au chômage, et enfin, celle qui concerne la productivité. La reconsidération de chacune de ces hypothèses nous amènera à formuler un nouvel objectif de croissance de la production finale québécoise.

## I.- L'HYPOTHÈSE MIGRATOIRE

L'hypothèse migratoire retenue par le C.E.C. (125,000 entrées brutes en moyenne par an) ne repose pas sur les tendances observées de 1958 à nos jours, comme l'indique bien le tableau IX ci-après. Le dernier recensement relatif à l'immigration brute pour l'année 1964, avec 112,000 entrées, demeure inférieur à la moyenne proposée. Il faut aussi remonter à la période antérieure à l'année 1955 (les années 1956-1957-1958 ne sont pas "normales" en ce sens qu'elles sont la conséquence d'événements politiques exceptionnels survenus ailleurs dans le monde), pour retrouver un niveau élevé d'immigration.

Compte tenu du relèvement constant des niveaux de vie européens et de l'amélioration soutenue des conditions de travail de ces mêmes pays, on voit mal comment, dans les cinq années à venir, à moins d'une politique délibérée dont les effets seront

forcément longs à se faire sentir, la moyenne proposée de 125,000 entrées annuelles pourra être maintenue sur cinq années consécutives.

TABLEAU IX IMMIGRATION ET EMPLOIS PROJÉTÉS DES IMMIGRANTS AU CANADA ET AU QUÉBEC, DE 1950 A 1963 (en nombre de personnes)

Années	Immigration brute		Occupations projetées*	
	Canada	Québec	Canada	Québec
1950	73,912	13,575	33,322	-
1951	194,391	46,033	114,786	-
1952	164,498	35,318	85,029	-
1953	168,868	34,294	91,133	21,006
1954	154,227	28,419	84,376	17,696
1955	109,946	22,117	57,987	12,917
1956	164,857	31,396	91,039	18,822
1957	282,164	55,073	151,511	32,220
1958	124,851	28,443	63,078	15,867
1959	106,928	24,816	53,551	13,787
1960	104,111	23,774	53,573	13,127
1961	71,689	16,920	34,809	8,881
1962	74,586	19,132	36,748	10,273
1963	93,151	23,264	45,866	12,502

\* Il ne s'agit pas de l'emploi réel prévu mais de déclarations d'intention émises par les immigrants eux-mêmes.

Source: Rapport annuel, 1950-1963, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Ottawa.

Quoi qu'il en soit, l'apport migratoire net calculé selon l'hypothèse forte du C.E.C. (11,000 immigrants nets actifs par an) n'a qu'un effet très minime sur le niveau de l'emploi projeté, soit une hausse équivalente à un dixième d'un pour-cent.

Dans ces conditions, et étant donné les difficultés inhérentes à l'estimation de ce facteur exogène, nous avons préféré, dans la suite de la discussion, tenir l'immigration pour nulle pendant toute la période considérée.

## II.- L'HYPOTHÈSE DE CHÔMAGE

### A) Les données historiques

Le tableau suivant retrace l'évolution du chômage au Québec et au Canada de 1953 à 1964. Le chômage y est représenté par le nombre de chômeurs calculé en fonction de la main-d'oeuvre. (Les définitions relatives à la main-d'oeuvre et au chômage que nous utiliserons dans le cas du Québec sont identiques à celles employées par le C.E.C.).

TABLEAU X MAIN-D'OEUVRE ET CHÔMAGE CANADA ET QUÉBEC, DE 1953 A 1964 (en nombre de personnes)

Années	Main-d'oeuvre civile		Chômeurs		Chômeurs/M.O.Civile	
	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada	Québec
	(000)	(000)	(000)	(000)	(%)	(%)
1953	5,397	1,538	162	58	3.00	3.77
1954	5,493	1,561	250	92	4.55	5.89
1955	5,610	1,591	245	98	4.37	6.16
1956	5,782	1,614	197	80	3.41	4.96
1957	6,003	1,675	278	101	4.63	6.03
1958	6,127	1,731	432	153	7.05	8.84
1959	6,228	1,752	373	138	5.99	7.88
1960	6,403	1,797	448	164	7.00	9.13
1961	6,518	1,812	469	168	7.19	9.31
1962	6,608	1,841	391	138	5.92	7.50
1963	6,727	1,891	373	140	5.54	7.40
1964	6,920	1,938	325	123	4.69	6.35

Source: La main-d'oeuvre, (71-001) B.F.S., Ottawa

B) L'option irréalisable du C.E.C.

L'observation étalée sur les douze dernières années des chiffres du chômage québécois et canadien - nous couvrons ainsi deux cycles conjoncturels entiers - suggère les commentaires qui suivent.

En premier lieu, le niveau de chômage de 3% de la main-d'oeuvre canadienne est atteint pour la seule année 1953. La signature de l'armistice de Corée à la mi-année marquait alors la fin de l'engagement de dépenses toujours accrues pour les besoins de la défense. Toutefois, le maintien de l'expansion a pu être assuré grâce au relai offert par une demande intérieure débridée. (Les investissements dans le secteur de la construction domiciliaire dépasseront de 25% le niveau de l'année précédente). Conjonction d'événements exceptionnels et fortuits, l'année 1953 reste exceptionnelle dans ses résultats.

Les autres années situées au sommet des périodes de prospérité - années 1956 et 1959 respectivement, de même que les deux dernières années 1963 et 1964 marquant une expansion forte et toujours soutenue - n'ont jamais vu le chômage descendre au niveau de 1953.

En second lieu, en période de dépression caractérisée, les taux de chômage s'élèvent à des niveaux records dépassant 7% pour le Canada.

En troisième lieu enfin, on constate, dans le cas du Québec, des mouvements de chômage d'année en année de même sens que ceux du Canada avec en sus un décalage, une différence à la hausse dépassant parfois 40% (cf. tableau XI, p. 22).

Dans ces conditions, l'option prise par le C.E.C., à l'effet que le chômage canadien sera maintenu au cours des six prochaines années au niveau annuel moyen de 3%, constitue une option irréalisable sans une réforme de structure en profondeur dont rien à l'heure actuelle ne nous permet d'envisager l'entreprise prochaine.

### C) Les options de remplacement

Dans l'état actuel des disponibilités statistiques relatives au chômage, aucune projection satisfaisante du niveau probable du chômage québécois n'est réalisable. Aussi, nous sommes-nous contentés, après avoir écarté la solution extrême proposée par le C.E.C., de présenter à titre indicatif un éventail de situations possibles.

Dans le tableau XI ci-dessous, nous avons mis en évidence les disparités existant entre les taux de chômage du Canada et ceux du Québec. L'écart moyen calculé pour la période allant de 1953 à 1964 s'établit à 32% par an (indice 132). En d'autres termes, le niveau du chômage annuel au Québec est de 32% plus élevé que le niveau du chômage annuel du Canada, en moyenne.

Cet écart moyen sera appliqué à trois niveaux significatifs du chômage canadien (respectivement dénommés A, B et C) afin d'en déduire trois hypothèses plausibles de chômage québécois correspondant (respectivement dénommés a, b et c).

TABLEAU XI INDICE DU POURCENTAGE DES CHÔMEURS  
PAR RAPPORT A LA MAIN-D'OEUVRE CIVILE,  
DE 1953 A 1964 (CANADA = 100)

Années	Canada	Québec
1953	100	125.7
1954	100	129.5
1955	100	141.0
1956	100	145.5
1957	100	130.2
1958	100	125.4
1959	100	131.6
1960	100	130.4
1961	100	129.5
1962	100	126.7
1963	100	133.6
1964	100	135.4
Moyenne de 1953 à 1964		132.0
Moyenne de 1956 à 1964		132.0

1<sup>o</sup> Hypothèse "C" , dite "faible". Le chômage moyen annuel pour le Canada est fixé à 3%. Ce taux n'est autre que celui retenu par le C.E.C. dans ses projections d'emploi pour le Canada. Le taux de chômage québécois correspondant, compte tenu de la disparité moyenne observée de 32% d'après le tableau XI, s'élève à 4% (3.96% exactement). Ce taux constitue notre hypothèse "c" (faible) valable pour le Québec.

2° Hypothèse "A", dite "forte". Le taux de chômage pour le Canada est fixé à 5.25%. Il s'agit en fait du taux de chômage annuel moyen que le Canada a effectivement connu ces dernières années, de 1953 à 1964. L'hypothèse "a" (forte) valable pour le Québec s'établit à 7% (6.94% exactement), compte tenu de l'écart moyen de 32%.

3° Hypothèse "B", dite "moyenne". Elle est obtenue simplement à partir de la moyenne des hypothèses "C" et "A": pour le Canada, elle s'établit à 4%. L'hypothèse moyenne "b" pour le Québec est, de même, située à mi-chemin entre les hypothèses "c" et "a", soit 5.5%.

On notera que les hypothèses de remplacement que nous proposons ici ont un caractère relativement conservateur. En effet, aucune des années dites prospères de la dernière décennie, sauf 1956, n'a connu de taux de chômage inférieur à notre hypothèse "faible", tant s'en faut. Par ailleurs, notre hypothèse "forte" manifeste en réalité beaucoup d'optimisme quant à l'avenir de la situation de l'emploi au Canada, puisqu'elle propose comme limite supérieure de chômage un taux qui, dans le passé, représentait une moyenne.

#### D) Récapitulation

L'influence exercée par les diverses hypothèses de chômage, choisies sur le niveau et absolu et relatif de l'emploi, est illustrée par le tableau récapitulatif suivant:

TABLEAU XII NIVEAUX ABSOLUS DE L'EMPLOI ET  
TAUX DE CROISSANCE REQUIS DE L'EMPLOI,  
QUEBEC, DE 1963 A 1970

	Hypothèse irréalisable	Hypothèse "c" (faible)	Hypothèse "b" (moyenne)	Hypothèse "a" (forte)
Taux de chômage	3.0%	4.0%	5.5%	7.0%
Emplois (000) en 1970	2,156	2,134	2,101	2,067
Taux de croissance de l'emploi néces- saire *	3.0%	2.9%	2.7%	2.4%

\* Calculé sur la base de 1,750,000 emplois occupés au Québec en 1963.

### III.- L'HYPOTHÈSE DE PRODUCTIVITE (1)

Ici, comme dans le cas du chômage, nous retiendrons un éventail de trois situations possibles de l'évolution projetée du taux croissance de la productivité au Québec.

- 1° Une hypothèse "x" fixée à 2.4% pour le Canada et qui constitue (cf. tableau VIII) un taux de rattrapage tel que proposé par le C.E.C.

(1) La tentative de quantification de la productivité québécoise qui suit ne saurait être interprétée que comme une indication de la croissance de la production par personne employée au Québec depuis une décennie. En dehors des problèmes délicats d'ordre conceptuel que pose toute mesure un tant soit peu rigoureuse de la productivité globale d'une économie, les ressources statistiques actuellement disponibles pour la province ne nous ont pas permis de suivre pas à pas la démarche du C.E.C.

Faute de mieux, nous adoptons ce pourcentage sans le modifier et nous l'utiliserons à titre d'hypothèse "forte" pour le Québec: soit l'hypothèse "x" égale à 2.4%.

2<sup>o</sup> Une hypothèse moyenne "y" fixée à 1.9% pour le Canada et qui représente en réalité (cf. tableau VIII) le taux de croissance de longue durée du potentiel de productivité calculé par le C.E.C. Faute de mieux encore, ce taux sera appliqué tel quel au Québec. Il constitue notre hypothèse moyenne "y" égale à 1.9%.

3<sup>o</sup> Enfin, un troisième taux "z" constituera l'hypothèse "faible" pour le Québec. Ce taux fixé à 1.6% est le résultat de calculs effectués à partir de données statistiques propres au Québec dont nous donnons ci-dessous le détail.

#### A) Le produit national québécois

Les données relatives au produit national brut du Québec de 1953 à 1964 sont le résultat d'évaluations sommaires établies par la Division de la conjoncture du ministère de l'Industrie et du Commerce, sur la base de données relatives aux revenus des divers agents économiques. Toutefois, notre raisonnement reposant sur la notion de croissance relative

et non sur des valeurs absolues, ne se trouvera pas (ou peu) affecté par des estimations abusives dans la mesure où les mêmes errements auront été répétés une année après l'autre.

Le tableau XIII qui suit met en parallèle les P.N.B. canadien et québécois et dégage leurs taux de croissance respectifs pour la période 1956-1963.

TABLEAU XIII PRODUITS NATIONAUX BRUTS EN DOLLARS COURANTS ET CONSTANTS, CANADA ET QUEBEC, DE 1956 A 1963 (en millions de dollars)

Années	PNB. canadien	Indice de déflation de la DNB. du Canada (1949=100)	PNB. québécois	
	en dollars constants (1949)		dollars courants	dollars constants (1949)
1956	23,811	128.5	7,688	5,983
1957	24,117	132.3	8,119	6,137
1958	24,397	134.8	8,367	6,207
1959	25,242	138.3	8,851	6,400
1960	25,849	140.4	9,335	6,649
1961	26,466	141.3	9,865	6,982
1962	28,083	143.6	10,562	7,355
1963	29,380	146.4	11,181	7,637
	3%	Taux de croissance moyens annuels de 1956 à 1963	5.5%	3.5%

Source: Ministère de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec, Division de la Conjoncture. National Accounts, Income and Expenditure, (13-201) B.F.S., Ottawa.

Il ressort de ce tableau que la croissance du produit national brut a été légèrement plus rapide au Québec qu'au Canada.

B) La production par personne employée

Elle s'obtient facilement à partir du tableau précédent. On notera la similitude qui apparaît entre le taux de croissance de la production par personne employée calculée selon le produit national brut d'un côté (cf. le tableau XIV ci-dessous) et selon le produit intérieur brut de l'autre, dans le cas du Canada (cf. tableau VIII), soit 1.1% et 1.0% respectivement pour la période allant de 1956 à 1963.

TABLEAU XIV PRODUITS NATIONAUX BRUTS  
PAR PERSONNE EMPLOYÉE  
CANADA ET QUEBEC, 1956 A 1963

Années	PNB. en dollars constants (1949)		Emplois (en nombre)		PNB/ pers. employée dollars constants (1949)	
	Canada	Québec	Canada	Québec	Canada	Québec
	(\$000,000)		(000)		(\$)	
1956	23,811	5,983	5,585	1,535	4,263	3,898
1957	24,117	6,137	5,725	1,574	4,213	3,899
1958	24,397	6,207	5,694	1,577	4,285	3,936
1959	25,242	6,400	5,855	1,613	4,311	3,968
1960	25,849	6,649	5,955	1,632	4,341	4,074
1961	26,466	6,982	6,049	1,644	4,375	4,247
1962	28,083	7,355	6,217	1,703	4,517	4,319
1963	29,380	7,637	6,364	1,750	4,617	4,364
Taux de croissance annuels moyens de 1956 à 1963			1.9%	1.9%	1.1%	1.6%

Source: Tableau XIII et La Main-d'oeuvre (71-001) B.F.S.

Le taux de croissance annuel moyen de 1.6% pour la période allant de 1956 à 1963 constitue la troisième hypothèse cherchée; dans l'éventail des situations possibles, ce dernier chiffre représente un accroissement annuel faible et correspond à un taux de stagnation.

### C) Récapitulation

Les différentes hypothèses relatives à la productivité et les divers niveaux de production réelle qu'elles impliquent sont résumés dans le tableau ci-dessous:

TABLEAU XV HYPOTHÈSES DE PRODUCTIVITÉ  
ET NIVEAUX DE PRODUCTION  
QUEBEC, DE 1961 A 1970

	Hypothèse "z" (faible)	Hypothèse "y" (moyenne)	Hypothèse "x" (forte)
Taux de croissance de la productivité	1.6%	1.9%	2.4%
Production* par pers. employée en dollars constants (1949) projetée en 1970	\$4,877	\$4,978	\$5,153

\* Calculé d'après le chiffre réel de 1963 soit \$4,364

Source: Tableau XIV

On tiendra l'hypothèse "z" pour la plus réaliste, relativement parlant, et les deux hypothèses "y" et "x", empruntées à l'évolution de la productivité globale canadienne, pour les plus désirables.

## PARTIE III

## SYNTHESE RECAPITULATIVE

En reprenant notre fonction de croissance, soit:

$$\frac{dY}{dt} = \frac{dL}{dt} \times \frac{dP}{dt}$$

il nous est permis de dresser un tableau carré qui résume les divers taux de croissance du produit québécois, en fonction des hypothèses émises au cours de la discussion qui précède.

En abscisse, nous avons placé les trois taux de croissance de l'emploi choisis, respectivement 2.9%, 2.7% et 2.4%. En ordonnée, les trois taux de croissance de la productivité retenus, respectivement 2.4%, 1.9% et 1.6%. De la multiplication d'une ligne par une colonne (sur la base de l'indice 100) découle un produit qui n'est autre que le taux de croissance du produit brut québécois.

Ex. Ligne 1, colonne 1:

$$\frac{102,4 \times 102,9}{10,000} = 105.4 \text{ soit } 5.4\%$$

TABLEAU XVI TAUX DE CROISSANCE DU PRODUIT  
QUEBÉCOIS EN POURCENTAGE

TAUX DE CROISSANCE DE L'EMPLOI  
REQUIS SELON UNE HYPOTHÈSE:

Forte	Moyenne	Faible
2.9%	2.7%	2.4%

TAUX DE CROISSANCE DE LA PRODUCTI-  
VITE SELON UNE HYPOTHÈSE :

Forte 2.4%	5.4	5.2	4.8
Moyenne 1.9%	4.8	4.6	4.3
Faible 1.6%	4.5	4.3	4.0

Note: Le tableau est construit à partir d'une hypothèse migratoire nulle. La prise en compte d'une tranche additionnelle de 10 à 15,000 émigrés nouveaux employés par an aurait pour effet d'augmenter le taux de croissance du produit québécois, dans les neuf cas considérés, de 0.1%.

Source: Tableaux XII et XV

Le tableau carré ci-dessus embrasse au total neuf combinaisons possibles du taux de croissance annuel moyen de la production québécoise, résultat de l'interaction de trois taux de croissance possibles de la productivité (tirés du

tableau XV) et de trois taux de croissance également possibles de l'emploi (tirés du tableau XIII). Ces derniers sont eux-mêmes déterminés par trois niveaux respectifs de chômage.

Par ailleurs, les neuf taux de croissance de la production québécoise représentent l'accroissement en volume de la production brute (1).

Nous pouvons tirer les enseignements suivants de l'analyse de chacun de ces taux:

- 1° A l'un des extrêmes, le taux de croissance de 5.4% résulte de la combinaison des deux hypothèses les plus favorables, à savoir:
- a) une augmentation de la productivité de l'ordre de 2.4% par an sur toute la période envisagée;
  - b) un taux de croissance de l'emploi de 2.9% par an compte tenu d'un niveau de chômage extrêmement favorable maintenu, pour toute la période envisagée, à un minimum de 4% de la main-d'oeuvre totale.

---

(1) L'avantage qu'il y a à considérer le volume plutôt que la valeur de la production provient tout naturellement des effets de distorsion qui affectent les séries longues de statistiques chiffrées en dollars, lorsque survient une variation intrinsèque - à la hausse ou à la baisse - de la valeur de la monnaie. Pour cette raison et afin d'assurer la comparabilité de nos calculs avec ceux du C.E.C., les données relatives au produit national brut (cf. tableaux XIII et XIV) ont été converties sur la base de la valeur qu'avait le dollar en 1949. La déflation appliquée se répercute nécessairement sur le taux de croissance de la productivité et par voie de conséquence sur le taux de croissance de la production.

Il n'est pas utile d'élaborer longuement sur les chances de réalisation de cette combinaison dans le contexte actuel de l'économie du Québec. Prendre pour objectif de croissance un taux qui dépasse de beaucoup toutes les tendances historiques récentes et assurer qu'un tel rythme peut se soutenir sans répit pendant sept années consécutives serait, à coup sûr, manquer de réalisme.

Or, ce taux, une fois ramené aux dimensions du Québec, est précisément celui qui correspond au taux proposé par le C.E.C. pour le pays tout entier (5.5%). La gageure est grande quand on sait que le Canada couvre des provinces dont la croissance est rapide (Ontario et Colombie-Britannique, encore que dans le premier cas on peut prétendre à l'accession prochaine d'une certaine maturité dans la croissance), mais aussi des régions particulièrement déprimées dans l'est du pays qui pèsent constamment sur les performances réalisées par l'économie canadienne tout entière. Le pari engagé par le C.E.C. est par ailleurs très hasardeux, puisqu'il ne repose sur aucune directive précise concernant le jeu futur de la politique économique et les changements structurels profonds qu'implique la réalisation des objectifs proposés.

2° A l'autre extrême, un taux de croissance de 4.0% par an résulte de la combinaison de deux hypothèses, dites "faibles":

- a) Une augmentation de la productivité de l'ordre de 1.6% par an qui correspond au taux effectivement enregistré au Québec depuis 1956;
- b) Une augmentation de l'emploi de 2.4% par an qui correspond à un niveau de chômage moyen annuel de 7.0%, moyenne effectivement réalisée depuis ces douze (12) dernières années.

La prise en compte de ce taux, malgré les grandes chances de réalisation qu'il comporte, n'est pas désirable puisqu'il résulte du développement spontané de l'économie québécoise en l'absence d'une réelle politique économique volontariste.

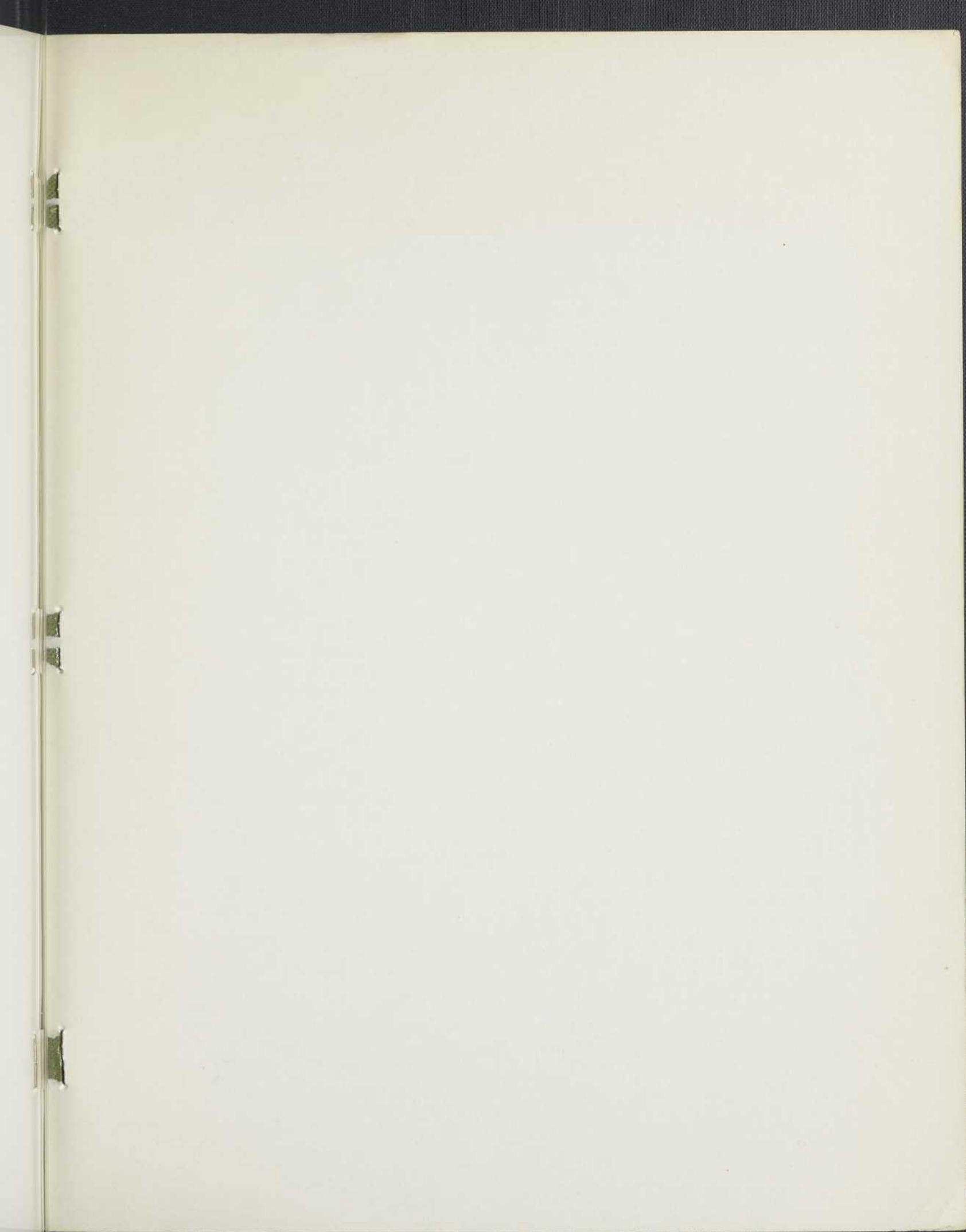
- 3° A mi-chemin, le taux de croissance de 4.6% (situé au centre de notre tableau carré), par opposition aux deux combinaisons précédentes, pourrait constituer en fin de compte l'objectif de croissance souhaitable et réaliste que nous recherchons: souhaitable, parce qu'il commande un dépassement certain des libres performances accomplies jusqu'à ce jour; réaliste, parce qu'il se situe à la portée de nos moyens et à la mesure de nos velléités.

a) Une augmentation de la productivité de l'ordre de 1,02 par an qui correspond au taux effectif de croissance enregistré au Québec depuis 1950.

b) Une augmentation de l'emploi de 1,45 par an qui correspond à un niveau de chômage moyen annuel de 7,02, au moins effectivement réalisés depuis ces dates (12) dernières années.

La prise en compte de ce taux, malgré les grandes chances de réalisation qu'il comporte, n'est pas déraisonnable puisqu'il résulte du développement attendu de l'économie québécoise en l'absence d'une véritable politique économique volontariste.

1° A cet égard, le taux de croissance de 1,02 (ainsi qu'un certain nombre d'autres) par opposition aux deux combinaisons précédentes, pourrait constituer un bon compromis entre l'objectif de croissance souhaitable et réaliste que nous recherchons et souhaitable, parce qu'il commande un développement certain des libertés personnelles nécessaires jusqu'à ce jour, réaliste, parce qu'il se situe à la portée de nos moyens et à la mesure de nos réalisations.



BNQ



000 174 851